



**41030 - Modes de garde petite enfance**

**Proposition d'attribution d'une subvention  
à OPUS 67 en faveur de la création d'un  
multi-accueil de 50 places sur la ZAC de la  
Scierie à Brumath dans le cadre du contrat  
de territoire de BRUMATH - BASSE-ZORN**

**Rapport n° CP/2017/519**

**Service gestionnaire :**

I31012 - Equipements et gestion des subventions

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention départementale en faveur de l'Office Public de l'Habitat du Bas-Rhin (OPUS 67) dans le domaine des structures d'accueil de la petite enfance.

**Contexte**

Le présent rapport porte sur une opération inscrite au contrat de territoire de Brumath-Basse-Zorn n°5529 volet 1, projet initialement prévu sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Brumath, et repris par OPUS 67.

Le 1er juillet 2015, la Commune de Brumath a déposé une demande de subvention pour la création d'un multi-accueil de 50 places à Stéphansfeld.

La subvention avait fait l'objet d'une délibération de la Commission Permanente le 2 novembre 2015 pour un montant de 237 674 € et n'avait donc pas subi la décote de 20 %.

En 2016, la Commune de Brumath a décidé d'abandonner le portage de l'opération au profit d'un nouveau projet qui sera réalisé par OPUS 67 dans le quartier de la ZAC de la Scierie à Brumath. Ce projet fait partie de la démarche Smart City de Brumath.

Ainsi, le maître d'ouvrage est désormais OPUS 67 en partenariat avec la Ville de Brumath.

**Projet architectural**

Le projet architectural reste identique. Cette structure sera intégrée à un complexe immobilier à multiples destinations : multi-accueil, commerces et logements sociaux.

Le multi-accueil est positionné en partie sud de la parcelle, et bénéficie de quatre orientations cardinales. Il est situé au rez-de-chaussée d'un bâtiment de 15 logements. D'une superficie proche de 890 m<sup>2</sup>, le projet est structuré selon plusieurs zones d'accueil pour les plus petits et pour les plus grands.

La conception de l'établissement prend en compte les enjeux suivants :

- la sécurité et le bien-être de l'enfant,
- l'environnement, la fonctionnalité et l'optimisation des équipements.

L'établissement bénéficiera d'un espace extérieur dédié aux enfants, de 6 places de parking aérien « dépose-minute », de 10 garages souterrains réservés au personnel et de locaux techniques.

### Montage juridique

La SPL AJEF (société publique locale de l'accueil du jeune enfant et de la famille) dont la Ville de Brumath est l'actionnaire principal, sera locataire de l'OPUS pour les locaux du multi-accueil. La Ville de Brumath pour sa part confiera la gestion de ce multi-accueil à la SPL dans le cadre d'une convention de concession de service public.

La Ville de Brumath vient de renouveler la convention de concession de service public de l'actuel multi-accueil (la maison de l'enfance) à la SPL AJEF jusqu'au 31 décembre 2020.

### Coût de l'opération et financement

Le coût total de l'opération s'élève à 2 556 038 €. S'agissant de la subvention, le coût éligible retenu dans le contrat de territoire est de 2 129 700 € au taux applicable de 11,16 %, soit une subvention prévisionnelle de 237 674 €.

Le financement est envisagé de la manière suivante :

- 237 674 € de subvention du Département du Bas-Rhin,
- 238 326 € de subvention de la CAF,
- 1 830 038 € de prêt bancaire,
- 249 963 € soit le solde par autofinancement.

Il est proposé à la commission permanente de décider d'attribuer à OPUS 67 une subvention de 237 674 € dans le cadre du contrat de territoire de Brumath-Basse-Zorn pour la construction d'une structure multi-accueil dans la ZAC de Brumath.

Dans ce cadre, il est proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver les termes du projet de convention de financement à conclure entre le Département, OPUS et la SPL AJEF. Le projet de convention est annexé au rapport.

La Commission territoriale Nord a émis un avis favorable à la proposition d'attribution d'une subvention en faveur de la construction du multi-accueil de 50 places à Brumath.

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
MODGARDE 2016/1	R 2016 Modes garde	1 879 000 €	1 285 013.85 €	237 674 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :*

*- décide d'attribuer une subvention d'un montant total de 237 674 € à OPUS 67, tel que figurant dans le tableau annexé ;*

- *approuve les termes du projet de convention de financement tripartite ci-joint à conclure avec OPUS 67 et la SPL AJEF ;*
- *autorise son président à signer cette convention.*

Strasbourg, le 20/11/17

Le Président,



Frédéric BIERRY